



LA NUITEE - De 12 h 00 à 12 h 00	01/04 au 28/04	28/04 au 19/05 et 25/08 au 30/09	19/05 au 30/06	30/06 au 25/08
Emplacement Tente / Caravane	5,5	6,5	7,5	8,5
Emplacement Camping Car	9	10,5	12,5	14
Tente Supplémentaire	2,2	2,5	2,7	3,2
Véhicule	2,1	2,6	3,1	3,7
Adulte	3,2	3,7	4,7	5,4
Enfant (1 à 7 ans )	2,2	3,2	3,5	3,7
Enfant (- 1 ans )	0,00	0,00	0,00	0,00
Visiteur	3,2	3,7	4,8	5,3
Animal	2	2,5	2,8	3,2
Branchement électrique (10 Ampères)	4,50	4,50	4,50	4,50
Forfait Caravane + 1 Véh + 2 Pers	14	16,5	20	23
Forfait Caravane + 1 Véh + 2 Pers + Elec	18,5	21	24,5	27,5

## 5 / CONDITIONS PARTICULIERES :

La réservation devient effective après le versement d'arrhes correspondant à 30 % du montant total du séjour,

En cas d'annulation plus de trente jours avant votre arrivée prévue, il vous sera retenu 50 % des arrhes versés,

En cas d'annulation moins de trente jours avant votre arrivée prévue, il vous sera retenu la totalité des arrhes versées,

## 6 / ANIMAUX :

Les animaux sont admis, munis de leur carnet de vaccination, ils doivent être tenus en laisse et ne doivent jamais rester seuls à l'intérieur du camping.

## 7 / CLAUSES PARTICULIERES :

\* ***Frais de dossier pour réservation : 10,00 €***

\* Modalités de paiement : Espèces, Chèques, Chèques Vacances, ***nous n'acceptons pas les cartes de crédit***,

\* Les locataires doivent accepter les dispositions du règlement intérieur et s'y conformer,

\* Tout visiteur devra s'acquitter du montant de son séjour suivant les tarifs affichés.

## 8 / ARRHEES et SOLDE :

Nous accusons réception de votre chèque d'arrhes de € , correspondant à ( + ou - ) 30 % du montant total de votre séjour.

***Le solde de votre séjour sera réglé le jour de votre arrivée.***

Fait à APT le ... / .... / 20..

Le Locataire « Lu et approuvé »

Georges  
Le Camping

Le :